

Règlement relatif aux licences et titres de participation

Tableau récapitulatif

Annexe 1

adoption : AG du 13-14 avril 2019
entrée en vigueur : 01 septembre 2019
validité : permanente
secteur : ADM
remplace :
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

LICENCES OU TITRES DE PARTICIPATION	TYPE DE PRATIQUE	DUREE	TARIFS	ASSURANCE RC et IA **	OBLIGATIONS MEDICALES	RENOUVELABLE	LICENCE INDIVIDUELLE TP INDIVIDUEL	DROIT A LA COMPETITION ET AU CLASSEMENT
LICENCE CLASSIQUE	Tout adhérent d'un club affilié, pratique compétitive ou non	La saison sportive (du 1er septembre au 31 août)	Adultes : 26,57 €* Jeunes : 20,97 €* Minibad : 10,23 €*	RC : OUI IA : OUI	Certificat médical ou questionnaire de santé	OUI	Uniquement pour certaines catégories spécifiques (cf. 9.4 F1 Formulaire de demande licence individuelle fédérale)	OUI
LICENCE ESTIVALE	Tout adhérent d'un club affilié, pratique compétitive ou non	Du 1 ^{er} mai au 31 août	Adultes : 25 € Jeunes : 20 € Minibad : 10 €	RC : OUI IA : OUI	Certificat médical ou questionnaire de santé	OUI	NON	OUI
TITRE DE PARTICIPATION D'ÉTÉ	Pratique non compétitive ou compétitive (sous couvert d'un certificat médical)	21 jours consécutifs entre le 1 ^{er} mai et le 31 août	Adultes : 10 € Jeunes : 10 € Minibad : 5 €	RC : OUI IA : OUI	Questionnaire de santé si pratique non compétitive Certificat médical si pratique compétitive	OUI pour la saison suivante	OUI	OUI (sous couvert d'un certificat médical)
TITRE DE PARTICIPATION DECOUVERTE	Découverte lors d'une manifestation promotionnelle ou d'une pratique à l'essai	Une journée	Gratuit	RC : OUI IA : OUI	Aucune obligation particulière	OUI Limité à deux renouvellements par an pour la pratique à l'essai	OUI	NON
TITRE DE PARTICIPATION COLLECTIF POUR ETABLISSEMENT	Pratique adaptée pour des membres d'établissement médico-social	La saison sportive (du 1er septembre au 31 août)	En fonction des capacités d'accueil de l'établissement (125-250-375 euros)	RC : OUI IA : NON	Aucune obligation particulière (Responsabilité de l'établissement)	OUI	Non concerné	NON

* A ces tarifs peuvent s'ajouter une part ligue et une part comité (cf.instruction sur les tarifs des licences et titres et participation).

** RC = Responsabilité civile / IA = Individuelle assurance